
Procès-verbal du Comité Directeur du lundi 12 juillet 2021 à 19h30 en visioconférence

PV adopté et publié le 03/09/2021.

Présents (10) : Michel HOUDBINE - Alexis HUAULMÉ - Claire LAHAIE - Julien LAHAIE - Serge LARCHER- Jean-Pierre MOREAU - Stéphane MOREAU - Anne RÉMOND - Pierre SIONNEAU - Jean-Philippe SOMMEREISEN.

Excusés : Florence GAILLARD - Gérard GALLO - Danielle GILET - Jo HEBEL - Jean-Christophe KNOCKAERT - Didier MATHIS - Dominique PÉARD - Jérôme PORTIER - Annaïck RICHARD - Laëtitia SZWED-BOBET - Corinne VERMEIL.

Assistent : Jean-Marc AUGER (représente Corinne VERMEIL) - Laëtitia CHAUVIRÉ (secrétaire de séance) - Stévann PICHON.

Ouverture de la réunion à 19h42, sous la présidence d'Alexis HUAULMÉ.

1. Validation de la composition de la Commission Territoriale de Discipline

Délibération présentée par Florence GAILLARD – Présidente de la Commission Territoriale de Discipline

Dans le cadre du fonctionnement de la CTD, nous souhaitons intégrer comme membre de la Commission Territoriale de Discipline Monsieur Benoît PERTUISEL, représentant de la Sarthe, en lieu et place de Madame Sophie HARDOIN qui a pris la présidence de la COC 72.

➡ La délibération porte sur la validation d'intégrer Monsieur Benoît PERTUISEL au sein de la Commission Territoriale de Discipline proposée par Florence GAILLARD – Présidente de la Commission.

Décision :

Nouveau membre de la CTD validé avec 100 % des voix pour.

2. Validation de la composition de la Commission des Statuts et Règlements

Délibération présentée par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et Règlements

Dans le cadre du fonctionnement de la CTSR, nous souhaitons intégrer Monsieur Thierry DURAND – Représentant du Comité 49 comme membre de la commission des Statuts et Règlements.

➡ La délibération porte sur la validation d'intégrer Monsieur Thierry DURAND au sein de la Commission des Statuts et des Règlements proposée par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission.

Décision :

Nouveau membre de la CTSR validé avec 100 % des voix pour.

3. Validation de la composition de la Commission Handensemble qui devient indépendante

Délibération présentée par Corinne VERMEIL – Présidente de la Commission Handensemble

Suite à la validation de nos nouveaux statuts lors de l'AG du 19 juin 2021, la sous-commission Handensemble du Service aux clubs devient une commission autonome à part entière.

À ce titre, nous souhaitons valider la composition de cette commission :

Présidente : Corinne VERMEIL

Membres : Anne GAUTHIER ; Antoine PRAIZELIN ; Bruno ROULAUD ; Camille JOYAU ; Thierry DUCHANGE ; Gérard GALLO ; Magali MARCHAND ; Rosine BOYMOND ; Yvon SAMZUN.

Les 3 membres suivants sont mis en attente avant régularisation de leurs licences : Serge LE MAP ; Nathalie THIABAULT ; Loïc DRIN. En attendant, ils pourront participer aux réunions de la commission, mais ne pourront pas prendre part aux votes. Tous les comités ne sont pas représentés, il manque un représentant mayennais.

Dans l'organigramme, cette nouvelle commission se trouvera dans le pôle compétitions. Les équipes HE ne participeront qu'à des compétitions internes à la Ligue.

➔ La délibération porte sur la validation d'intégrer l'ensemble des membres au sein de la Commission Handensemble proposée par Corinne VERMEIL – Présidente de la Commission.

Décision :

*Nouvelle composition de **commission Handensemble** validée avec 100 % des voix pour.*

4. Validation de la composition de la Commission d'Organisation des Compétitions

Délibération présentée par Pierre SIONNEAU – Président de la Commission d'Organisation des Compétitions

Dans le cadre du fonctionnement de la COC, nous souhaitons intégrer :

- Monsieur Gaëtan LETTIER – Président de la COC 85
- Madame Sophie HARDOIN – Présidente de la COC 72

comme membres de la Commission d'Organisation des Compétitions.

➔ La délibération porte sur la validation d'intégrer Madame HARDOIN et Monsieur Gaëtan LETTIER au sein de la Commission d'Organisation des Compétitions proposée par Pierre SIONNEAU – Président de la Commission.

Décision :

Nouveaux membres de la COC validés avec 100 % des voix pour.

5. Délégation de signature au Directeur Administratif & Financier de la Ligue

Délibération présentée par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue

Comme précisé dans l'article 16 de nos Statuts, le Président de la Ligue peut déléguer certaines attributions. Il paraît important de déléguer des signatures au Directeur Administratif & Financier de la Ligue afin d'avoir un fonctionnement plus efficace dans la gestion quotidienne des dossiers.

Les dossiers pour lesquels la délégation de signature est possible :

- Signatures de demande de subvention,
- Signatures relatives aux demandes d'absences, de congés payés et de récupération des personnels de la Ligue,
- Signatures relatives aux validations de paiements, que ce soit par chèque et par virement bancaire,
- ... (possibilité d'ajouter des délégations qui seront soumises au vote).

L'ensemble des courriers qui sortent de la Ligue et à destination des clubs du territoire doit être visé et signé par un élu de la Ligue. Aucune cosignature élu/salarié de la Ligue n'est autorisée, mis à part pour le PPF.

À ce titre, nous vous proposons de donner délégation au Président de la Ligue – Monsieur Alexis HUAULMÉ afin de rédiger cette délégation. Une fois rédigée et signée par les 2 parties, nous vous ferons parvenir un exemplaire.

➔ La délibération porte sur le fait que le Président de la Ligue, Monsieur Alexis HUAULMÉ, puisse réaliser une délégation de pouvoir au Directeur Administratif & Financier de la Ligue.

Décision :

Délégation de pouvoir auprès du Directeur Administratif & Financier validée avec 90 % des voix pour, 10 % d'abstention.

6. Choix du candidat retenu suite à l'appel à candidature pour le Poste de CTF pour le Pôle Féminin

Présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue

Suite au départ annoncé de David BURGUIN à la FFHANDBALL d'ici quelques semaines et au non-remplacement de son poste à ce jour par le Ministère des Sports, un appel à candidature a été lancé le 14 juin 2021 afin de recruter un CTF Pôle féminin.

4 candidatures ont été reçues. Après une première analyse des lettres de motivation et CV réalisée par Michel HOUBINE, Jean-Christophe KNOCKAERT, David BURGUIN et Stévan PICHON, 3 candidats ont été convoqués pour un premier entretien qui a eu lieu le jeudi 1^{er} juillet 2021. Ces entretiens ont été réalisés par Michel HOUBINE, Jean-Christophe KNOCKAERT et Stévan PICHON.

À l'issue, 2 candidats ont été retenus pour un second entretien, qui a eu lieu le vendredi 9 juillet 2021 en la présence d'Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue ; Anne RÉMOND – Secrétaire Générale Adjointe en charge des RH et Stévann PICHON.

Le choix s'est porté sur la candidature de Fayssal SOUHIR pour le poste de CTF au Pôle Féminin à compter du 23 août 2021.

Alexis HUAULMÉ a rencontré Thierry PERIDY, DRAJES des Pays de la Loire pour évoquer la situation du financement du poste de CTF, le poste de David, financé par l'Etat, n'étant pas remplacé à ce jour. Le financement obtenu grâce à l'ANS emploi permettra dans un premier temps de financer ce poste, financé par aucune composante de l'Etat avant de financer un nouveau projet de la Ligue.

7. Compétition Interligues en Pays de la Loire les 2 et 3 octobre 2021

Délibération présentée par Michel HOUDBINE – Élu Référent ETR/Pôles/ITFE

Suite à l'annulation des Interligues 2021 à cause du Covid en mai 2021, la FFHANDBALL nous a informés il y a quelques semaines sa volonté d'organiser un tour d'Interligues regroupant 3 territoires (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire) les 2 et 3 octobre 2021.

Après un échange entre les présidents des 3 territoires, il a été acté que ce tour se déroulera en Pays de la Loire et si possible sur un lieu central par rapport aux 3 territoires.

Après avoir contacté le président du club de La Roche-sur-Yon, eu la confirmation que la salle omnisports Jean Yole est disponible, préservé les hôtels, la Ligue de Handball des Pays de la Loire organisera ce tournoi en collaboration avec le club de La Roche-sur-Yon.

Une communication officielle sera réalisée fin août 2021 à tous les clubs et comités.

8. Point sur les conventions nationales + Validation du vote électronique

Présenté par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et Règlements

Suite à la réunion de la commission du mardi 29 juin 2021, les conventions reçues de la part des clubs au niveau national ont été étudiées.

Le Président de la Commission souhaite évoquer ce point et échanger sur ce sujet, afin d'en informer les membres du Comité Directeur.

Convention 1 - Nationale 2 féminine : Les Ponts-de-Cé – Angers-Lac de Maine :	15 Pour - 1 Abstention
Convention 2 - Moins de 17 féminin : Angers-Lac de Maine – Les Ponts-de-Cé :	14 Pour - 2 Abstentions
Convention 3 - Moins de 17 féminin : Entente Sarthe :	16 Pour
Convention 4 - Moins de 17 féminin : Pouzauges-Haut Bocage :	16 Pour
Convention 5 - National 3 masculin : Entente Pays du Mans :	16 Pour
Convention 6 - Moins de 18 masculin : Pays Yonnais :	15 Pour - 1 Non-votant
Convention 7 - Moins de 18 masculin : Union Sud Mayenne - L'Huisserie :	16 Pour

Jean-Pierre questionne les membres présents concernant les conventions territoriales que la commission SR n'a pas réceptionnées à ce jour. Il s'agit des conventions de club du 44 (St Sébastien, Hirondelle St Yo) et du 72 (La Bazoge, Pays de Sillé). La réunion de la commission étant lundi 19 juillet, il espère les recevoir d'ici la réunion.

9. Compte-rendu global des entretiens annuels du personnel de la Ligue

Présenté par Anne RÉMOND – Secrétaire Générale Adjointe en charge des RH

Comme chaque saison, un entretien annuel est réalisé sur la période de juin et début juillet auprès de l'ensemble du personnel de la Ligue. Les points suivants ont été abordés :

- Bilan de la saison écoulée
- Objectifs de la saison suivante
- Formation professionnelle
- Relations entre les salariés et les élus
- Moyens mis à disposition
- Demandes et remarques des salariés

Tous les entretiens ont été réalisés par Anne RÉMOND et Stévann PICHON. Un compte-rendu individuel a été effectué. L'entretien de Stévann PICHON a été réalisé par Anne RÉMOND et Alexis HUAULMÉ.

10. Recrutement d'un 2^e apprenti sur 1 an pour la partie communication, marketing et évènementiel

Présenté par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue

Nous avons la volonté de recruter une nouvelle personne au sein de la Ligue de Handball des Pays de la Loire, afin de continuer le travail que nous avons mené jusqu'à maintenant sur la communication et travailler aussi sur tous les événements organisés par la Ligue des Pays de la Loire (différents tours des intercomités ; Intercomités N-1 ; Interligues, Interpôles, Assemblée générale, finales de coupe, etc.).

En sachant qu'au niveau financier, cela n'aura pas d'impact pour la Ligue, car nous aurions l'aide de 8 000 €, après avoir eu l'accord écrit de notre OPCO.

➔ **La délibération porte sur la validation de recruter un nouvel apprenti à compter de la rentrée scolaire 2021 au sein de la Commission de Communication proposée par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue.**

Décision :

Recrutement d'un 2^e apprenti validé avec 90 % des voix pour, 10 % d'abstention.

11. Point sur l'organisation médicale sur les 2 Pôles Espoirs à Nantes

Présenté par Jean-Philippe SOMMEREISEN – Médecin Territorial

Suite à l'arrivée du Pôle Féminin en septembre 2021, un travail de mise à plat sur le fonctionnement médical a été mené avec l' élu ETR/PÔLE/ITFE, le cadre technique, les CTS, le DAF, les médecins, kinés, psy, etc. afin de faire le bilan et d'envisager le fonctionnement optimal et souhaité pour la saison prochaine.

À ce titre, Jean-Philippe SOMMEREISEN a présenté le dispositif qu'il souhaite mettre en place, cela prend en compte la visite régulière des médecins pour chaque pôle, le screening masculin, les prestations des kinés sur les interpôles, la prise en charge kiné, les préventions de blessure, les achats divers en pharmacie, un accompagnement lié au haut niveau (psy) et préparation mentale, le SMR suivi Médical des athlètes, la diététicienne. Cela engendre un coût de 29 050€ pour la saison 2021/2022, soit une différence de + 3 755 € sur la saison sportive.

Qu'est-ce que le screening ? Le screening est une évaluation et prestation kiné afin de prévenir les blessures.

➔ **La délibération porte sur la validation de valider la nouvelle organisation médicale sur les 2 Pôles Espoirs à compter du 1^{er} septembre 2021 proposée par Jean-Philippe SOMMEREISEN – Médecin Territorial.**

Décision :

Nouvelle organisation médicale auprès des 2 Pôles Espoirs validée avec 100 % des voix pour.

12. Point sur le planning des réunions 2021/2022

Présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général de la Ligue

Suite au mail envoyé aux membres du Comité Directeur (16 votants sur les 20 membres du CD), il ressort que le jour qui correspond le mieux aux membres est :

- Choix 1 : lundi
- Choix 2 : jeudi

Les réunions auront lieu le lundi soir à partir du mois d'août.

Horaire des réunions en visio : 19h00

Horaire des réunions en présentiel : 19h30

Proposition d'un tour de commission au prochain CA du 27 septembre 2021.

Le prochain comité directeur est programmé en présentiel le 30 août.

Y aura-t-il possibilité de participer aux réunions prévues en présentiel en distanciel ? il n'est pas prévu pour le moment de coupler les deux. Pierre SIONNEAU intervient en indiquant qu'il a fait un essai en commission COC le jeudi 8 juillet, et il est très difficile pour les participants en visioconférence d'échanger et d'entendre tous les échanges.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les instances statutaires de la Ligue s'adapteront en conséquence. La priorité reste bien entendu, la sécurité et le respect des droits de chacun.

13. Points et informations divers :

① Point sur les affiliations et les licences à la date du Comité Directeur

L'état actuel sera envoyé aux comités.

Actuellement, 62 clubs affiliés, 48 clubs n'ont toujours rien renseigné sur le formulaire annuaires et 69 clubs n'ont pas mis à jour les données dans Gesthand.

2 239 licences qualifiées, soit une différence de - 903 par rapport à l'année dernière. Les clubs du 44, 49 et 53 sont en grosse baisse :

- 44 : - 45,13 %
- 49 : - 7,82 %
- 53 : - 73,61 %

② Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue suite au questionnaire envoyé à tous les clubs, membres du CA et salariés.

Le bilan des clubs est positif. Les retours sont les suivants :

- Organiser l'AG sur une demi-journée type 9h/13h par exemple.
- Faire attention à la sonorisation qui était médiocre, rendant certaines interventions inaudibles.
- Prévoir un temps de questions/réponses en fin d'AG.
- Accélérer le vote des rapports des commissions (au moins le temps d'ouverture du vote). Demander aux clubs de poser leurs questions éventuelles sur les bilans et projets de façon à ne pas perdre de temps et préparer les réponses. Rendre la phase des rapports des commissions plus « humain », comme pour les projets, car on a enchaîné les votes sans intervention des personnes.
- L'idée des plateaux repas est excellente, mais le prix est trop élevé par rapport au contenu et à la qualité.
- Prévoir des temps d'atelier plus longs. Pourquoi ne pas faire témoigner un ou des clubs sur des thématiques à mettre en avant.
- Prévoir une présentation des membres du CA, comme cela a été fait avec les salariés.
- Mettre moins de formalisme dans l'aménagement avec le Président qui surplombe la salle.
- Le lieu central limitant le temps de trajet est apprécié.

Les clubs demandent de pouvoir avoir le choix des thèmes des ateliers et avoir des moments d'échanges.

③ Suite au CD du 09/06/2021 et par rapport au point concernant la suppression des certificats médicaux des mineurs – Article 36, Jean-Pierre MOREAU a reçu une réponse de Georges POTARD, concernant les dispositions spécifiques pour des publics « spécifiques ». La commission SR de la FFHB maintient la production du CACI dans des cas particuliers, cette dérogation étant justifiée par des mesures de suivi médical nécessaires au regard de ces publics. On rappelle que lesdits publics étaient déjà dérogatoires avec un CACI exigé chaque année.

④ Serge LARCHER souhaite informer l'ensemble du Comité Directeur suite à l'élection au CNOSF. Suite à l'arrivée de Mme HENRIQUE en tant que Présidente, le Handball qui avait, tout comme le judo, un autre candidat, n'a plus de représentant au sein du Conseil d'Administration du CNO. Nous étions représentés dans cette instance depuis de nombreuses années. Ceci n'est pas bon signe pour l'avenir, surtout lorsqu'il va falloir solliciter les aides de l'état...

⑤ Point de la COC suite à la réunion du 08/07

- Une montée supplémentaire du club d'Evron en -17F Nationale.
- Le championnat de N3F est complet.
- Des défections dans les championnats régionaux masculins : Les Herbiers (excellence M), et Vertou HB (honneur M) ainsi qu'en féminines : le RACC Nantes, HBC Authion et HBC Spay (excellence F)

- Des formules adoptées en lien avec le nombre d'équipes.

Clôture de la réunion à 21h50.

Julien LAHAIE
Secrétaire Général



Alexis HUAULMÉ
Président de la Ligue

